

## Au sommaire

### 4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

**Crédit.** Modification des conditions d'attribution et des modalités des prêts à taux zéro

**Vente.** Violation de la zone des cinquante pas géométriques : appréciation de la bonne foi de l'acquéreur

**Bornage.** Conditions de l'annulation du bornage pour vice de forme

**Vente.** Éléments nécessaires au conseil municipal pour autoriser le maire à signer une acquisition immobilière

**Propriété.** Rappel des procédures applicables aux immeubles laissés à l'abandon

### 8 FISCAL

**Contrôle et contentieux.** Modalités de l'indemnisation de l'aviseur d'une fraude fiscale internationale

**Impôts et taxes.** Associations : appréciation du caractère lucratif et conséquences fiscales

## À LA Une

### Aménagement des règles applicables aux occupations et cessions des propriétés publiques

**S**ymbole traditionnel de l'immutabilité de l'État, la domanialité publique n'échappe pourtant pas aux grands bouleversements contemporains que notre droit ne cesse d'accompagner.

Pour preuve, les aménagements introduits par la récente ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques se font l'écho de l'influence des considérations économiques désormais omniprésentes : procédure de sélection entre les candidats et obligations de publicité préalable pour les autorisations d'occupation du domaine public, assouplissement des procédures de déclassement et de vente des biens domaniaux, ... Des opérations et des mutations nombreuses à prévoir, que peuvent faciliter l'accompagnement et l'expertise des notaires. > **LIRE P. 1**

*Deux encarts publicitaires « Études offertes à Jacques Combret » et « Pack Lextenso » sont joints au présent numéro.*